



Nous pouvons, nous devons faire *beaucoup* mieux

Les leaders religieux au Canada
dénoncent le projet de loi C-7
« Loi modifiant le Code criminel
(aide médicale à mourir) »



Nous sommes convaincus qu'un robuste système de soins palliatifs, accessible à tous les Canadiens et Canadiennes, constitue une réponse beaucoup plus efficace à la souffrance et permet de préserver la dignité sacrée de la personne humaine.

Lettre ouverte à tous les Canadiens

Nous nous devons d'exprimer notre profonde préoccupation et notre opposition la plus ferme au projet de loi C-7 qui, entre autres, étend l'accès à l'euthanasie et au suicide assisté à celles et ceux qui ne sont pas mourants. En constatant que nous en sommes arrivés là comme société, et combien nous avons régressé quant à notre façon de traiter les personnes faibles, malades et marginalisées, il y a de quoi être perplexes. Nous, soussignés, continuons de nous opposer

En constatant que nous en sommes arrivés là comme société, et combien nous avons régressé quant à notre façon de traiter les personnes faibles, malades et marginalisées, il y a de quoi être perplexes.

absolument à l'euthanasie et au suicide assisté, à tuer les êtres humains de façon délibérée, qu'on appelle euphémiquement « aide médicale à mourir » (AMM), mais qui n'est en réalité, tragiquement, rien de moins qu'un meurtre, tel que reconnu par le Code criminel du Canada avant l'adoption du projet de loi C-14 en juin 2016.¹

Nous n'avons pas l'intention, évidemment, d'imposer la douleur au malade ou de faire souffrir qui que ce soit indûment. Ce n'est pas ainsi

que nous approchons la maladie et la mort. Nous sommes convaincus qu'un robuste système de soins palliatifs, accessible à tous les Canadiens et Canadiennes, constitue une réponse beaucoup plus efficace à la souffrance et permet de préserver la dignité sacrée de la personne humaine. Les soins palliatifs traitent la douleur dans un climat d'amour et de sollicitude où les gens font tout ce qu'ils peuvent pour consoler et reconforter les malades. Chacune, chacun en sort grandi. Les soins palliatifs sont une alternative adéquate qui promeut la vie, qui ne pratique pas de discrimination et qui traduit une éthique de la sollicitude et de l'inclusion à la hauteur des valeurs canadiennes.

Il est clair que les dispositions du projet de loi C-7 porteront préjudice aux personnes handicapées : leurs porte-parole et leurs organismes l'ont fait savoir on ne peut plus clairement, comme aussi [la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, au terme de sa visite au Canada](#). Proposer l'euthanasie ou le suicide assisté aux personnes affectées d'une déficience ou d'une maladie chronique, mais qui ne sont pas mourantes, revient à les vouer à un destin pire que la mort. Cela ne pourra qu'engendrer des

Nous, soussignés, continuons de nous opposer absolument à l'euthanasie et au suicide assisté, à tuer les êtres humains de façon délibérée, qu'on appelle euphémiquement « aide médicale à mourir » (AMM), mais qui n'est en réalité, tragiquement, rien de moins qu'un meurtre, tel que reconnu par le Code criminel du Canada avant l'adoption du projet de loi C-14 en juin 2016.¹

¹ Avant l'exemption du projet de loi C-14, les médecins ou les infirmiers praticiens au Canada, auraient été accusés de façon criminelle « d'homicide coupable » pour « causer intentionnellement la mort d'une autre personne même si celle-ci consent à mourir (article 14 du Code criminel). » Pareillement, avant le projet de loi C-14, c'était un crime pour n'importe qui « d'aider une personne à se suicider, que le suicide s'ensuive ou non (alinéa 241b) du Code criminel, » Cf. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/am-ad/p2.html>

Maintenant que notre système de santé, pourtant réputé dans le monde entier, voit dans l'euthanasie une « solution » à la souffrance humaine, nous sommes en train de miner la créativité et la détermination indispensables au traitement des cas les plus compliqués.



pressions pour faire accepter les procédures létales, et donc accroître encore le danger pour ces concitoyens dans un contexte où l'on estime désormais pouvoir mettre un terme à certaines vies.

Le Gouvernement fédéral envisagera bientôt d'étendre l'euthanasie aux « mineurs matures » et aux personnes qui n'ont d'autre infirmité qu'une maladie mentale. Maintenant que notre système de santé, pourtant réputé dans le monde entier, voit dans l'euthanasie une « solution » à la souffrance humaine, nous sommes en train de miner la créativité et la détermination indispensables au traitement des cas les plus compliqués. En pratique, nous imposons l'élimination délibérée de la vie humaine comme solution à la souffrance humaine. Cela n'est pas seulement profondément troublant; c'est inacceptable pour une société soucieuse du bien commun de toute personne. La voie sur laquelle nous nous sommes engagés a pour conséquence perverse que les médecins et les autres professionnels de la santé qui refuseraient en conscience de procéder à une injection mortelle, au nom de leurs principes religieux ou éthiques fondamentaux, pourraient faire l'objet de sanctions et même perdre leur permis d'exercer. Sur le plan moral, quelle chute vers l'abîme. Ce n'est pourtant pas ce que nous avons à l'esprit, en tant que

Canadiennes et Canadiens, quand nous souhaitons pratiquer la sollicitude, la compassion et l'inclusion comme société.

Nous devons au contraire prendre en charge ceux et celles qui souffrent et offrir des soins exceptionnels aux personnes confrontées à la maladie et à la mort; déployer notre expertise et nos ressources pour faire face aux cas complexes, au lieu d'opter pour des procédures létales incompatibles avec la dignité du patient et du professionnel de la santé. Les soins palliatifs administrés avec une compassion, une générosité et une compétence sans faille expriment le meilleur de ce que nous sommes. Plutôt que de nous éloigner de

Nous devons au contraire prendre en charge ceux et celles qui souffrent et offrir des soins exceptionnels aux personnes confrontées à la maladie et à la mort... Les soins palliatifs administrés avec une compassion, une générosité et une compétence sans faille expriment le meilleur de ce que nous sommes.

Plutôt que de nous éloigner de ceux et celles qui vont bientôt nous quitter, il faut les accueillir encore plus chaleureusement et les aider à donner un sens à leur vie jusqu'à la fin. C'est ainsi que l'on construit des communautés compatissantes.



En présence de la douleur, de la souffrance et de la solitude humaine, notre réaction comme société doit en être une de profonde solidarité et de sollicitude authentique. C'est en reconnaissant radicalement la beauté et la dignité de la vie humaine, accueillie et vécue comme un don, riche de sens et d'amour, que nous pourrons venir en aide aux plus vulnérables d'entre nous.



ceux et celles qui vont bientôt nous quitter, il faut les accueillir encore plus chaleureusement et les aider à donner un sens à leur vie jusqu'à la fin. C'est ainsi que l'on construit des communautés compatissantes.

En tant que Canadiennes et Canadiens, nous pouvons, nous devons faire mieux. Nous sommes fermement convaincus qu'afin d'éviter de nous engager précipitamment dans une réalité lourde de conséquences graves à long terme, nous devons appuyer tout de suite sur le bouton pause et mesurer sérieusement les retombées de l'AMM. En tant que leaders religieux au

Sur cette grave question, nous demandons instamment une consultation plus complète de tous les Canadiens et Canadiennes.

Canada, la perspective morale que nous formulons se fonde sur la mémoire vivante de nos traditions respectives, qui remontent à des milliers d'années dans diverses cultures sur plus d'un continent. Nous ne prétendons pas apporter de solutions techniques à tous ces problèmes complexes; nous estimons néanmoins

avoir le devoir de témoigner des leçons apprises au creuset de l'histoire et au chevet de tant de malades et de mourants en ce qui concerne l'esprit humain, la valeur et la signification inestimables de la vie, et la dignité égale de tous. Une société qui souffre d'amnésie morale est dangereusement vulnérable : elle risque de répéter les douloureuses erreurs du passé. N'oublions pas ce qui convient vraiment à la dignité humaine.

Sur cette grave question, nous demandons instamment une consultation plus complète de tous les Canadiens et Canadiennes. En présence de la douleur, de la

souffrance et de la solitude humaine, notre réaction comme société doit en être une de profonde solidarité et de sollicitude authentique. C'est en reconnaissant radicalement la beauté et la dignité de la vie humaine, accueillie et vécue comme un don, riche de sens et d'amour, que nous pourrons venir en aide aux plus vulnérables d'entre nous. L'heure est cruciale pour le Canada. Prenons le temps de réfléchir sérieusement et de délibérer consciencieusement pour devenir et être une société de sollicitude, de compassion et d'inclusion pour tous. ☸



Leaders religieux

Rév. Bill Allan

Rév. Bill Allan
Président
L'Association d'églises évangéliques

Rob Blackaby, Ph.D

Rob Blackaby, Ph.D
Président
Canadian Southern Baptist Seminary & College

Rabbi Reuven P. Bulka, CM, Ph.D

Rabbi Reuven P. Bulka, CM, Ph.D
Rabbi Emeritus and spiritual leader
Congregation Machzikei Hadas, Ottawa

Kim Cairns

Kim Cairns
Président
Peace River Bible Institute

Elder Michel J. Carter

Elder Michel J. Carter
Area Seventy, National Public Affairs
The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints

Bruce J. Clemenger

Bruce J. Clemenger
Président
Alliance évangélique du Canada

David Di Staulo

David Di Staulo
General Superintendent
Canadian Assemblies of God

Tim Dyck

Tim Dyck
Executive Director
Evangelical Mennonite Conference

Rév. Stephen Elliott

Rév. Stephen Elliott
National Superintendent
Église Wesleyenne du Canada

Steve Falkiner

Steve Falkiner
Président
Foursquare Gospel Church of Canada

Rév. Ian Fitzpatrick

Rév. Ian Fitzpatrick
National Director
Church of the Nazarene Canada

Brenda Frost

Brenda Frost
Administrative Coordinator
Eston College

Rabbin Baruch Frydman-Kohl

Rabbin Baruch Frydman-Kohl
Rabbin émérite
Congrégation Beth Tzedec
Coprésident
Caucus rabbinique canadien

Mgr Richard Gagnon

Mgr Richard Gagnon
Archevêque de Winnipeg
Président
Conférence des évêques catholiques du Canada

Jeff P. Greenman, Ph.D

Jeff P. Greenman, Ph.D
Président
Regent College

Leaders religieux (suite)

Rabbin Jarrod Grover

Rabbin Jarrod Grover

Synagogue Beth Tikvah à Toronto &
Président de l'Assemblée rabbinique d'Ontario

*Rabbin Dr. Geoffrey Haber, BA, BA, MA,
DMin, DD (Hon.)*

**Rabbin Dr. Geoffrey Haber, BA, BA, MA,
DMin, DD (Hon.)**

Baycrest Health Sciences

Rév. Eric R. Hallett

Rév. Eric R. Hallett

District Superintendent
Central Canada District, Église Wesleyenne du Canada

Rev. David Hearn

Rev. David Hearn

Président
Alliance chrétienne et missionnaire au Canada

Farhan Iqbal

Farhan Iqbal

Missionary
Ahmadiyya Muslim Jama'at Canada

The Most Rev. Shane B. Janzen

The Most Rev. Shane B. Janzen

Archbishop
The Anglican Catholic Church of Canada

Rév. Steven Jones

Rév. Steven Jones

Président
Le Fellowship d'Églises
baptistes évangéliques au Canada

David P. Lavigne, Ph.D

David P. Lavigne, Ph.D

Bishop
The Evangelical Christian Church in Canada

Rév. Brian K. Magnus

Rév. Brian K. Magnus

Bishop
The United Brethren Church in Canada

Rév. Tim McCoy

Rév. Tim McCoy

Ministre exécutif
Baptistes canadiens de l'Ontario et du Québec

Rév. David McGrew

Rév. David McGrew

President
Canadian Fellowship of Churches and Ministers

Rév. Paul McPhail

Rév. Paul McPhail

Secrétaire général
Assemblées de Dieu indépendantes
internationales (Canada)

Rév. Wesley E. Mills

Rév. Wesley E. Mills

President and National Director
Apostolic Church of Pentecost of Canada, Inc.

Rév. Rob Ogilvie

Rév. Rob Ogilvie

Minstre exécutif
Baptistes canadiens de l'Ouest canadien

Rév. Frank Patrick

Rév. Frank Patrick

Pentecostal Assemblies of Canada

Leaders religieux (suite)

Michael B. Pawelke

Michael B. Pawelke

President
Briercrest College and Seminary

Rév. Peter Reid

Rév. Peter Reid

Ministre exécutif
Baptistes canadiens du Canada atlantique

Rév. John Pellowe, MBA, DMin

Rév. John Pellowe, MBA, DMin

Chief Executive Officer
Canadian Centre for Christian Charities

Rob Reimer

Rob Reimer

President
Steinbach Bible College

Mark Penninga, B.A., M.A.

Mark Penninga, B.A., M.A.

Executive Director
ARPA Canada

Rév. David Rowley

Rév. David Rowley

Secrétaire général
Union des Églises baptistes francophones du Canada

Rabbin Reuben Poupko

Rabbin Reuben Poupko

Congrégation Beth Israel Beth Aharon,
Montréal
Membre exécutif
Caucus rabbinique canadien

Pastor David Ruis

Pastor David Ruis

National Director
Vineyard Canada

Rick Reed

Rick Reed

President
Heritage College and Seminary

Rév. David Schrader

Rév. David Schrader

National Pastor
Congregational Christian Churches in Canada

Imam Refaat Mohamed

Imam Refaat Mohamed

Président
Conseil canadien des imams

Kevin Schular

Kevin Schular

Executive Director
Baptist General Conference of Canada

Ingrid Reichard

Ingrid Reichard

National Faith & Life Director
Canadian Conference of
Mennonite Brethren Churches

André Schutten, HonB.A., LL.B., LL.M.

André Schutten, HonB.A., LL.B., LL.M.

General Legal Counsel & Director
of Law and Public Policy

Leaders religieux (suite)

Pastor Terry W. Snow

Pastor Terry W. Snow
General Superintendent
Pentecostal Assemblies of Newfoundland & Labrador

Son Éminence l'archevêque métropolitain Sotirios

Son Éminence l'archevêque métropolitain Sotirios
Primat
Archidiocèse grec orthodoxe
de Toronto et du Canada

Rabbi Chaim Strauchler

Rabbi Chaim Strauchler
Shaarei Shomayim Congregation, Toronto

Bill Taylor

Bill Taylor
Executive Director
Evangelical Free Church of Canada

Archevêque Papken Tcharian

Archevêque Papken Tcharian
Prêlat de la Prêlature arménienne du Canada

Rev. Timothy Teuscher

Rev. Timothy Teuscher
Président
Église Luthérienne du Canada

David Williams, Ph.D

David Williams, Ph.D
President
Taylor Seminary and College

Rev. David R. Wells, MA, DD

Rév. David R. Wells, MA, DD
General Superintendent
The Pentecostal Assemblies of Canada



Code: 185-151 978-0-88997-894-2
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa
Licence Creative Commons:
Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification
4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)